

ANNEXE A LA DELIBERATION FIXANT LES TARIFS DE LOCATION DES SALLES

2013															
Salle Polyvalente				salle 400 places				salle 325 places				salle 75 places			
semaine		Assoc LB	partic LB	extérieur			Assoc LB	partic LB	extérieur			Assoc LB	partic LB	extérieur	
lundi -> vendredi 18h				(part & assoc)				(part & assoc)				(part & assoc)			
Location salle															
midi/après-midi ou soirée		140	190	370			120	160	310			80	100	200	
journée complète		220	290	570			190	250	490			110	150	290	
Sono		0	50	100			0	50	100			0	50	100	
Salle Polyvalente															
salle entière (400 places max)				salle réduite (75 p. assises, 150 debout)				salle réduite (75 p. assises, 150 debout)							
WE & JF		Assoc LB	partic LB	extérieur			Assoc LB	partic LB	extérieur			Assoc LB	partic LB	extérieur	
dont soirées vendredi et veille JF				(part & assoc)				(part & assoc)				(part & assoc)			
Location salle															
midi/après-midi ou soirée		180	240	470			150	200	390			90	120	230	
journée complète		270	360	700			230	310	600			140	180	350	
WE 2 jours		410	540	1050			350	460	900			200	270	530	
St Sylvestre		340	450	880			290	380	740			170	230	450	
Sono		0	60	120			0	60	120			0	60	120	
Semaine, WE et JF															
Vidéoprojecteur		0	30	50			0	30	50			indisp.	indisp.	indisp.	
majoration déco la veille		(*)	50	100			(*)	50	100			(*)	30	50	
Dépôt de garantie		150	150	150			150	150	150			150	150	150	
Règles tarif location (arrondis au 10€ le plus proche)															
midi/après-midi = 10h à 18h		à partir du tarif de base "location s. entière midi ou soir pour particulier LB"													
soirée = 18h30 à 1h		- journée complète : +50%													
		- ces mêmes prestations pour salle 325 places : -15%													
		- ces mêmes prestations pour salle 75 places : -50%													
		- ces mêmes prestations le week-end ou jour férié : + 25%													
		- WE 2 jours : tarif journée complète + 50%													
		- St Sylvestre : tarif journée complète + 25%													
		- St Sylvestre : loc salle réduite ouverte seulement après 1er octobre													
		- ces mêmes prestations pour assoc LB : -25%													
		- ces mêmes prestations pour extérieur à LB : +95%													
(*) : gratuit, mais accordé seulement si salle non réservée															
Acompte de 30% dès la réservation ; remboursable si résiliation pour cas de force majeure intervient plus de 3 mois avant date retenue															
acompte non remboursé si résiliation intervient moins de 3 mois avant date retenue															
Fait et délibéré															
Stéphane Piquet, Maire de La Bouxière															